

TRIBUNE

Belgique-
Belgie
PP-PB
B386



Membre de l'Union
des Editeurs de
la Presse Périodique

Bureau de dépôt
CHARLEROI X

P402047

FGTB

cgsp

CHEMINOTS

MENSUEL - 64e ANNEE - N° 5 - 26 MAI 2008

Editeur responsable : F. WEGIMONT Place Fontainas 9/11 - 1000 Bruxelles
En cas de non distribution, prière de bien vouloir renvoyer à l'adresse ci-dessus.



**Y a pas
de honte!**

Lire en page 5

Page 3 :

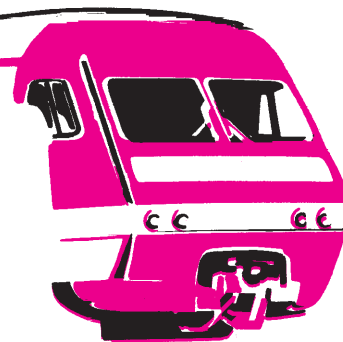
**Pensions,
le combat continue!**

Page 4 :

**Georges Debunne,
véritable syndicaliste
européen**

Page 9 :

3-2-1... GO



3-2-1... GO

**Le jeudi 22 et le vendredi 23 mai,
le secteur "Cheminots" de la CGSP
a tenu son congrès statutaire.**

Un authentique moment d'anthologie a été ainsi vécu, en direct et pendant deux jours, par de nombreux congressistes mandatés qu'ils étaient par leur régionale et venant du nord, du centre ou du sud du pays.

A la séance académique d'ouverture, de nombreux invités, et non des moindres, avaient tenu à rehausser de leur présence cette manifestation événementielle. Citons pêle-mêle : Rudy DE LEEUW, Président de notre organisation faitière : la FGTB, Anne DEMELENNE, la Secrétaire générale et Présidente de l'IW - FGTB et Philippe VAN MUYLDER, Secrétaire inter-régional de Bruxelles.

Étaient également présents : Karel STESENS, le Président de notre Centrale, la CGSP, flanqué des trois Secrétaires interrégionaux : Chris RENIERS pour la VLIG, Jean-Pierre KNAEPENBERGH pour Bruxelles et Francis WÉGIMONT pour l'IRW.

Nos collègues présidant aux destinées des secteurs frères avaient, également, tenu à être présents ainsi que les Secrétaires régionaux intersectoriels issus du secteur.

N'oublions pas de saluer également la présence des Camarades des délégations étrangères issues de plusieurs pays européens mais également hors de cet espace ainsi que de nombreux délégués ayant marqué de leur empreinte notre mouvement par leur militantisme et décorés pour cela. Les anciens permanents étaient également de la partie ainsi que plusieurs fonctionnaires SNCB de haut niveau.

Mais ce qui a le plus marqué les nombreux congressistes, c'est la présence des trois Administrateurs délégués du groupe SNCB : Messieurs Jannie HAEK, Marc DESCHEEMAECCKER et Luc LALLEMAND qui avaient, avec courage, osé répondre positivement à l'invitation que nous leur avions lancée.

C'est que ce congrès s'est déroulé dans des circonstances pour le moins particulières, je dirais même exceptionnelles. En effet, deux jours plus tôt, nous paralysons tout le réseau par une action de grève de 24 heures. Une véritable réussite, si l'on excepte quelques points noirs, et qui avait pour objectif de remettre un peu

de pression dans le cadre des discussions en vue de la conclusion d'un véritable accord social.

Que tous les affiliés, les militants, les délégués soient ici remerciés pour leur contribution active à la réussite de cette action ! Osons gager que celle-ci nous permettra de faire prendre meilleure tournure à l'orientation des négociations, mais à l'heure où ces lignes sont rédigées, il est encore trop tôt pour se faire une vraie idée.

Quoiqu'il en soit, nous avons mis en exergue, dès le mercredi 21, les trois grandes pierres d'achoppement qui ont fait capoter le projet d'accord social :

- les avancées, par trop pelliculaires, en termes de fin de carrière ;
- un certain nombre de mesures vexatoires vis-à-vis de certaines catégories de personnel ;
- un volet pécuniaire en deçà des légitimes aspirations des cheminots.

Nous osons croire que la Direction aura bien entendu nos récriminations et que les réunions à venir seront couronnées de succès même si nous savons fort bien que, vu les circonstances et la conjoncture, nous ne pourrons pas, cette fois non plus, décrocher la lune.

Mais le congrès fut une occasion, par trop belle, pour faire état de la détermination des cheminots devant les CEO's et c'est dans cette optique que les militants ont, avec beaucoup de tenue, voire de retenue, accueilli ces hôtes quelque peu hors du commun.

Leur intervention devant les congressistes a montré, à souhaits, que la CGSP était l'organisation syndicale avec laquelle ils devaient compter. Demain nous devons vérifier qu'il ne s'agissait pas là de vaines paroles et que celles-ci seront suivies d'une traduction dans les textes.

Mais revenons au thème générique du congrès : **3 - 2 - 1... GO !**

- 3** : parce que 3 entreprises dans le groupe ferroviaire,
- 2** : parce que 2 grandes communautés linguistiques dans ce pays,
- 1** : parce que la réponse est 1 seul grand syndicat, le nôtre, le vôtre !

3 entreprises publiques dans le Groupe ferroviaire

Ce Congrès était le 1^{er} Congrès statutaire depuis l'énorme changement qu'a généré la nouvelle structure de la SNCB. D'une organisation unique et unitaire, nous avons dû, prescrits européens obligent, revoir la copie de la structure de notre bonne vieille SNCB et de la morceler pour séparer de fait l'opérateur du gestionnaire d'infrastructure.

A cette vision, originellement duale, les organisations syndicales et singulièrement la nôtre, la CGSP, nous avons voulu ajouter une troisième composante : le Holding, employeur unique de tous les cheminots, siège du dialogue social, garant du statut unique des travailleurs des chemins de fer.

Et c'est ainsi qu'une sorte de contrat moral, contrat social tripartite a été noué entre d'une part le gouvernement, d'autre part la Direction et "last but not least" les représentants des travailleurs, les organisations représentatives du personnel dont la CGSP.

Nous avons répété haut et clair que vouloir mettre à mal cette structure tricéphale, vouloir comme d'aucuns le souhaiteraient supprimer le Holding ou même réduire ses compétences à la portion congrue équivaldrait à jeter un authentique coup de canif dans ce contrat social et emporterait une riposte immédiate.

C'est pourtant ce que certains, même s'ils ne l'avancent guère, appellent de tous leurs vœux en quête, sans cesse, de plus d'indépendance... **"QUEBEC LIBRE"** quand tu nous tiens disait le canadien.

En marge de cela, il y a le rapport "Berger", aujourd'hui rendu public.

Chacun sait que, en général, celui qui commande une étude, celui qui la finance, qui banque, paie pour que soient, de façon fallacieusement neutre, coulées dans les textes relevant d'une expertise pseudo-scientifique les finalités qu'il souhaiterait voir couchées sur le papier. C'est le "core-business" des audits. Et un audit, il en a été commandé un dans le but d'analyser nos structures : c'est le fameux rapport "Berger".

Le BERGER répondra-t-il à l'appel de la BERGÈRE ? L'étreinte sera-telle consommée ?

Nul ne le sait pour l'heure mais en attendant, son rapport est là et bien là et rien dans cette étude n'est de nature à nous rassurer, tout y est pour nous inquiéter.

Lorsqu'on épingle parmi les points critiques devant être solutionnés pour soutenir la croissance future du Groupe que : **"les problèmes RH sont liés à la lourdeur des règles apparues historiquement avec le statut du personnel"**, que **"les problèmes RH ralentissent le développement du groupe SNCB"**, que **"l'adaptation**

nécessaire à la réglementation est trop lente", bref, **"qu'un changement fondamental de paradigme d'une administration du personnel vers la gestion des ressources humaines doit être entreprise"**, cela ne nous augure guère des lendemains qui chantent, c'est tout notre statut qui est de fait ainsi menacé.

Au-delà, il y a le modèle à 3 et les dysfonctionnements liés aux zones grises, à la guéguerre que se livrent les 3 patrons.

Le rapport met en exergue ces conflits de compétence entre nos 3 CEO's et de proposer une alternative composée de 2 scénarii.

- Le premier privilégie une hiérarchie claire du Holding sur les deux filiales. C'est la priorité du modèle industriel avec une forte cohésion au sein du groupe SNCB. Il a notre préférence, il emporte notre adhésion.
- Quant au second, il focalise les entités opérationnelles, gestionnaire d'infra et opérateur sur leurs activités de base et réduit le Holding à un **"SHARED SERVICE CENTER"** délivrant des services aux 2 autres entreprises autonomes, une sorte de **"super secrétariat social"**.

Si le rapport ne tranche pas directement, la puissance des mots étant la valeur intuitive la plus forte, on perçoit aisément les noirs desseins du rédacteur : le premier est qualifié de **Belgo-Centric** (fermé sur soi) alors que le second, celui qui indubitablement conduira le Holding à disparition, fût-ce à terme, est nommé le scénario **pro-européen**.

Le camp est clairement choisi, si nous travaillions pour le guide Michelin, nous devrions distribuer des étoiles et l'étoile du BERGER, autre nom de Venus, n'a ici rien pour inspirer l'amour !

Nous exigeons la pérennité de la structure à 3, fût-elle Belgo-Centric, dussions-nous apparaître pour des ringards excentriques, des dinosaures dignes du Jurassique.

2 grandes communautés linguistiques

Nous avons, dans ce pays une extrême richesse, celle de voir deux grandes communautés linguistiques se côtoyer, chacune avec ses valeurs, sa culture. Mais pour mieux affaiblir encore les travailleurs, la droite n'a de cesse de les diviser, de les monter les uns contre les autres, de mettre en exergue ce qui les différencie, quitte à véhiculer de pâles clichés purement caricaturaux et ne résistant à aucune analyse sociologique digne de ce nom.

Qui n'a jamais cédé à cette image du wallon gréviculteur, râleur et fainéant opposé au flamand courageux mais un peu "Boer" et sans culture, et de ne pas oublier les Ketjes de Bruxelles, un peu rigolards, Meyboom à la main, comme s'ils se trouvaient heureux d'être au centre du champ de bataille, fût-ce celle des éperons d'or ?

Nous ne devons certainement pas succomber à ces assertions élaborées de toutes pièces pour nous diviser, pour nous affaiblir. Au contraire, nous devons, certes échanger, parler vrai, mettre en avant ce qui nous rapproche et rejeter loin ce qui nous divise. Notre organisation doit être le siège du débat d'idées, voire du débat contradictoire. C'est de cet échange que nous sortirons plus unis que jamais toujours dans la recherche de l'inaccessible étoile (pas celle du berger) celle qui rendra le meilleur service à nos affiliés.

Bref, 2 communautés unies qui œuvrent, en parfaite symbiose, à

l'amélioration des conditions de travail des cheminots.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit, face à ces divisions, **3 entités, 2 grandes communautés, la réponse doit être...**

1 : l'unité - 1 grand syndicat, fort, omniprésent : la CGSP

Aujourd'hui plus qu'hier et probablement moins que demain, nous avons impérativement besoin d'un syndicat fort, puissant.

Les défis sont d'importance, et ce Gouvernement de droite, actuellement aux affaires, n'hésitera pas à nous jeter les peaux de bananes destinées à nous faire glisser. Dernière en date et qui refait surface, **le service minimum**.

Il faut, ici, souligner le courage de la Ministre Inge VERVOTTE qui ne cède pas aux sirènes, plus populistes que populaires, véhiculées par la droite libérale, singulièrement par la voix d'Herman DECROO et de son ami francophone Didier REYNDERS et qui a osé répondre face à la presse que le service minimum était un concept purement théorique pratiquement impossible à mettre en œuvre.

Dans cette lutte, elle recevra tout notre soutien car nous l'avons toujours clamé haut et clair, pour nous le service minimum, c'est tout simplement **"NO WAY ! NO PASARAN !"**

Et s'ils veulent revenir en force, après 3-2-1, ce sera O : O tour de roue sur le réseau !

Mais revenons au congrès...

Des observateurs avisés nous ont signalé qu'il fut d'excellente facture grâce à la qualité de tous les congressistes.

Il fut également l'occasion d'élire ou de réélire les membres du Secrétariat national (voir encadré

ci-dessous) et du Bureau national et d'adopter des résolutions destinées à baliser notre mouvement pour les quatre années à venir. Ces résolutions avaient été préalablement débattues par les militants au cours de deux journées de travail spécifiquement consacrées à cet effet. Lors de ces travaux, les échanges furent souvent soutenus, parfois même tendus mais toujours cordiaux.

Rendons, ici, hommage aux Camarades qui ont consacré deux journées pour faire de notre organisation un mouvement en mouvement, un syndicat qui vit !

Gérard Gelmini
Président

SECRETARIAT NATIONAL

Gérard GELMINI
Président

Claude BOSSICART
Secrétaire général
(jusqu'au 30/08/2008)

Michel ABDISSI
Secrétaire général
(à partir du 01/09/2008)

Jos DIGNEFFE
Secrétaire général

Serge PITELJON
Secrétaire national

Jean-Pierre GOOSSENS
Secrétaire national

Claudy DESCHAEPMEESTER
Secrétaire national

Michel PRAILLET
Secrétaire national

Rudy VERLEYSSEN
Secrétaire national

Marcel VERTONGEN
Secrétaire national

SCISSION DE LA DIRECTION B-VOYAGEURS

Anticipant la libéralisation du trafic international Voyageurs prévue en 2010 et visant plus spécialement la distribution-vente, le Conseil d'Administration de la SNCB a scindé B-VG, avec effet au 01/07/2007, en B-VI et B-VN.

Les organigrammes ont été publiés par l'avis 5B-AD/2007. Visiblement, il fallait sur papier rapidement pouvoir mettre des noms dans les « cases de tête ».

Quant aux postes d'exécution liés aux deux cadres maintenant distincts, il faut en premier lieu distinguer deux activités : transporteur et distributeur.

Pour la première, la distinction existait déjà de fait au niveau de l'Administration Centrale. Son cadre B-Voyageurs International sera fixé à 283 postes (164 à la direction centrale et 119 dans les services locaux).

Pour ce qui est de **la distribution-vente**, après arbitrage des commissaires-réviseurs quant aux imputations comptables, le projet porte pour B-VI sur un cadre de 157 unités **en gare**.

Dont voici la répartition dans les 5 gares VGI « pures » :

- Bruxelles-Midi : 117 postes (y compris Eurostar)
- Bruxelles Central : 9 postes
- Bruxelles Nord : 8 postes
- Liège Guillemins : 11 postes
- Anvers Central : 12 postes.

Les autres points de vente sont répartis dans les gares selon le canevas suivant :

- 30 gares mixtes où le personnel de vente appartient à VGN et tient des guichets mixtes sur le compte de VGI,
- 60 gares de retrait avec du personnel VGN sans vente mais délivrances.

L'effectif VI passerait de 233 à 427 personnes après transfert.

Là où les cadres deviennent séparés, les directions proposent

- par grade et par siège de travail - de désigner les titulaires en application du **principe du pourcentage d'activités**. **C'est-à-dire :**

- les agents suivent leurs activités VI ou VN lorsqu'ils y sont respectivement occupés à plus de 85% de leurs prestations,

- les agents qui exercent des activités soit VI soit VN entre 15% et 85% de leurs prestations seront désignés, pour une des deux directions, en faisant d'abord appel aux volontaires. A défaut, les moins anciens dans le grade seraient transférés selon les règles existantes.

La Commission paritaire régionale compétente pourra examiner les recours éventuels.

La CGSP CHEMINOTS a émis les **demandes et considérations** qui suivent :

- que les moyens internes de vente/info restent toujours prioritaires,

- qu'une liste des désigné(e)s, y compris les temps partiels, soit communiquée aux O.R. et que le problème de transfert soit exposé en C.P.C.,

- qu'une étude sur un « pool » commun soit menée pour permettre le maintien total des connaissances et le meilleur fonctionnement opérationnel, dans les 5 grandes gares VI et plus particulièrement dans celles de BRUXELLES.

Des réponses seront apportées par le Directeur VI avant d'aller plus avant dans cette réforme additionnelle de la distribution/vente/info.

PERSONNEL DE B-MARCHANDISES :

PRIMES DE PRODUCTIVITE RECTIFIEES

Lors de la transformation des métiers CARGO en grades, certains grades modifiés ont entraîné des conséquences négatives en matière de taux horaire des primes de productivité et de coefficient d'harmonisation.

Nous avons réclamé, à plusieurs endroits, que les choses soient corrigées afin de maintenir intégralement le pouvoir d'achat des cheminots concernés (350 au total).

Les directions CARGO et H-HR ont fini par proposer de recalculer ces données à partir de novembre 2007 et comme avant la modification des grades.

La garantie d'obtenir – avec effet comparatif au 1^{er} avril 2007 – le montant le plus favorable est donné tenant compte de l'évolution des index réciproques et jusqu'à rattrapage.

Les régularisations auront lieu à partir des rémunérations de juin 2008.

PERSONNEL DES FIBRE-FIX ET TELE-FIX TEAMS

En vue de lever rapidement les dérangements aux liaisons par fibre optique (télécom et signalisation), des équipes spécialisées ont été créées dès 1997. Depuis 10 ans des évolutions techno-informatiques ont eu lieu, dont une et pas la moindre est la levée des dérangements depuis le domicile du personnel de ces équipes.

Celui-ci bénéficie d'une allocation spécifique, en complément aux autres allocations et indemnités réglementaires, dont le cas échéant l'allocation de secours.

Comme l'évolution le permet, il est donc prévu de faire une distinction entre l'allocation de secours octroyée en cas d'assistance technique au domicile et celle en cas d'assistance technique avec déplacement sur place.

REORGANISATION DES POINTS DE CONTACT POUR LES PENSIONNE(e)S

Le document reçu de H-HR est un simple document d'information.

Au niveau des Districts, les permanences des points de contact seront confiées à des assistant(e)s sociaux(ales) (AS).

Elles seront au nombre de 4 (2 pour les Districts S-O et S-E et 2 pour les Districts N-O et N-E).

En vue d'apporter un soutien administratif aux A.S., 2 rédacteurs seront maintenus : 1 à Charleroi et 1 à Gand.

Au niveau de l'administration centrale, qui joue le rôle de point de contact pour le District Centre, il n'est pas nécessaire de prévoir des A.S. dans la mesure où les pensionnés qui se présentent pour obtenir des renseignements sont en général directement pris en charge par la section concernée des bureaux H-HR 341 ou H-HR 342.

Localisation des points de contact: dans le District Sud-Ouest, Charleroi, Mons, Tournai. Pour le District Sud-Est : Liège, Namur, Arlon. Ces A.S. recevront les pensionnés, mais ne vont pas à domicile.

En cas de situation particulière réclamant une intervention chez le demandeur, l'aide de l'A.S. de la solidarité sociale du canton concerné sera sollicitée. L'information aux pensionnés sur la nouvelle organisation se fera via : le Rail et le site web à partir du 1^{er} juin 2008. Chaque nouveau pensionné recevra une carte individuelle reprenant la liste des points de contact avec l'organisation des permanences.

Lorsque la nouvelle structure sera en place, une nouvelle carte sera fournie aux pensionnés qui disposent encore des anciens renseignements, soit par un envoi spécial, soit en profitant de l'envoi global d'un autre document.

La CGSP est particulièrement attentive à ce sujet et veillera au bon fonctionnement de la nouvelle organisation, spécialement sur l'accueil, le suivi et la disponibilité des personnes... et des téléphones gratuits.

A la suite de cette mise en place, nous ferons le point après 6 mois afin de déceler d'éventuelles anomalies et d'ainsi les rectifier.

TRANSFERT D'ACTIVITES DU DEPOT DE CONDUCTEURS DE MONTZEN VERS AACHEN OUEST ET KINKEMPOIS

Pourquoi faut-il transférer le dépôt des conducteurs de Montzen vers Aachen-W dans la mesure où la distance entre les deux points est de \pm 15 Kms. ? Pourquoi un nouveau dépôt ? Voilà la question primordiale.

Cargo a l'intention de s'implanter à Aachen-W avant la DB Raillon, afin d'éviter d'être supplanté dans les activités Cargo de la SNCB. L'implantation serait effective vers le 1/12/2008.

- Il y aura donc **allongement du temps de parcours** (11 heures d'absence du domicile avec possibilité de 2 x 90 kms de trajet en voiture, est-ce bien tolérable pour un conducteur ?),
- Les P6 Aachen-W bénéficieraient d'une indemnité de 8,09€ par prestation **sensée couvrir tout !**,
- les conducteurs de Kinkempois pourront faire un choix,
- les agents rendus disponibles HR va les réaffecter, les réutiliser, selon quelles règles ?
- à la CTC de Liège, les S/chefs de secteur technique de Montzen auront en charge Aachen-W, ils pourront aussi bénéficier des 8,09€ **actuellement** proposés par la direction.

Le cadre actuel de Montzen :

- 52 conducteurs T
- 42 titulaires
- 3 P. Pal.
- 1 annotateur.

Pour les autres titulaires, il y aurait aussi transfert d'activités mais vers Kinkempois. Pour l'annotateur, ce sera les mêmes conditions.

Ce plan, serait un plan pour maintenir l'emploi dans la région (dixit la direction Train) : il y aura création de 40 à 45 prestations à cause des relais.

Un conseil juridique pour les agents bénéficiant du statut de frontalier nous semble nécessaire. Ainsi que la prise en compte des exigences exprimées à Montzen.

Les invités proposent une réunion d'info avec les responsables locaux, afin de répéter les réponses (actées au PV) sur les **revendications initiales** des conducteurs concernés.

La CGSP a proposé le report du point à la prochaine sous-commission paritaire et demande de répondre favorablement à l'invitation ci-dessus.

Par ailleurs, les discussions pour les détachés COBRA ne sont pas terminées, et là aussi il y a des améliorations à apporter.

CI. BOSSICART, Secrétaire Général.

III^e CONGRÈS STATUTAIRE IRW/B

8 mai 2008 à Namur



PROGRAMME DU JOUR

9h15

Accueil des participant(e)s – montage multimédia

10h00

Présentation des travaux par le Président du BEF
Gilbert LARBUISSON

10h20

Rapport d'activités par le Secrétaire général
Claude BOSSICART

10h50

Rapport des vérificateurs aux comptes

10h55

Election :

- ▶ du secrétaire général,
- ▶ des trois vérificateurs

Ratification des modifications au Règlement
d'Ordre Intérieur

11h15

Interruption (accueil des invités)

11h30

Perspectives d'avenir
par le nouveau Secrétaire général,
Michel ABDISSI
Désignation des membres du BEF
Hommages divers.

12h45

Clôture

13h00

Buffet



Bureau exécutif
francophone
**NOUVEAUX
MEMBRES ELUS**



BEF NOUVEAUX MEMBRES ELUS

MEMBRES NON PERMANENTS

(en rouge les Présidents de régionale)

NOM	PRENOM
DENIS	Sylvie
MIGNON	Ghislain
ELOY	Rinaldo
BRASSEUR	Alain
CAPELLE	Francq
DECAVELE	Marc
DEMOL	Jean-Jacques
DENONI	Daniel
LISBOA	Umberto
ROUSSEAU	Françoise
DI MARIA	Thomas
HOEBANCKX	Gérard
JARDON	Alain
MERCIER	Vincent
ROSY	Jean-Marie
SYNE	Jean
WARNY	Bruno
COUNE	Thierry
<i>Suppléants JEUNES (invités)</i>	
HEDEBAUW	Line
TUSSET	Nadia
BOSQUILLON	François
<i>Suppléant PENSIONNE (invité)</i>	
MAZY	Serge

Dans nos régionales

LIÈGE • VERVIERS/WELKENRAEDT

**AVIS AUX AFFILIE(E)S
DE LA C.G.S.P. REGIONALES LIEGE
et VERVIERS-WELKENRAEDT**

PERMANENCES FISCALES

Exercice d'imposition 2008 - Revenus 2007

En cette période de rentrée des déclarations fiscales, les régionales C.G.S.P. de Liège, Verviers et Welkenraedt du secteur Cheminots se tiennent à la disposition de tous(toutes) leurs affilié(e)s, actifs(ves) et pensionné(e)s, pour les aider à rédiger leur déclaration et calculer l'impôt dû pour l'exercice 2008 (revenus de l'année 2007).

Régionale de Liège
Rue de Serbie, 58 à 4000- Liège
LES VENDREDIS 20 ET 27 JUIN 2008
De 9 à 12 et de 14 à 16 h 00

Régionale de Welkenraedt/Verviers
Rue de la Gare, 14, 4840-Welkenraedt
LES JEUDIS 12 et 19 JUIN 2008
De 10 à 12 et de 13 à 16 h 30

Prière de vous munir des documents suivants :

- Livret de mariage éventuel.
- Avertissement extrait de rôle du précompte immobilier (revenu cadastral).
- Fiches de salaire (281.10) et autres revenus de 2007 (pension, chômage, mutuelle, ...).
- Talons de congés payés pour les ouvriers (conjoint).
- Contrats d'assurance-vie.
- Epargne-pension et/ou assurance-pension.
- Attestation de l'organisme bancaire qui a consenti un prêt hypothécaire (détail capital et intérêts).
- Extraits de compte des versements anticipés éventuels.
- Note de calcul, avertissement -extrait de rôle et/ou copie de la déclaration de l'exercice antérieur (2007).
- Preuve de paiement de rente alimentaire.
- Impôt des personnes physiques (I.P.P.) de la commune du domicile pour l'année 2007.
- Rente alimentaire.

Ce service est entièrement gratuit.
Pour les Régionales de Liège, Verviers et Welkenraedt

Les Secrétaires permanents,
G. ROMPEN • M. PRAILLET • G. LARBUISSON.